

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 31 Mars 2010

L'an deux mil dix le trente et un Mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Mme Florence DURANDE, Maire.**

COMPTE DE GESTION 2009 :

Le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2009 par le Trésorier présente les mêmes résultats que le compte administratif pour les montants réalisés.

►Approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Sous la présidence de Mr Pierre VARGUES ; doyen de l'assemblée,

Présentation du compte administratif 2009 examiné en commission des finances, le compte administratif présente les mêmes résultats que le compte de gestion du trésorier à savoir :

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 553 624.56 €
- Recettes : 946 077.03 €
- Résultat de la section de fonctionnement : 392 452.47 €

Section Investissement :

- Dépenses : 295 004.80 €
- Recettes : 134 566.88 €
- Résultat de la section d'investissement : - 160 437.92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2009.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2010

Le conseil à la majorité décide une augmentation de 2% et de fixer le taux des taxes ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation	8.18%
Foncier bâti	12.94%
Foncier non bâti	27.79%
Taxe professionnelle	4.95%

SUBVENTIONS COMMUNALES 2010 :

Il est décidé d'attribuer pour 2010 les subventions aux Associations pour un montant total de 12 390 €

SUBVENTION EXEPTIONNELLE ECOLE :

Classe de CM1-CM2 : du 17 au 18 Mai 2010 : VOYAGE AU MONT SAINT MICHEL. Une participation est demandée pour les frais de transport qui s'élève à 1 550.00 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget primitif 2010 est équilibré en recettes et en dépenses avec les sommes suivantes :

Section fonctionnement : 864 668,00 €
Section investissement : 616 038,00 €

Après en avoir délibéré, le Budget Primitif 2010 es adopté à l'unanimité.

TARIFS LOCATION SALLES DES FETES/POLYVALENTE 2011 :

Il est décidé à la majorité d'appliquer les tarifs pour 2011 comme suit :

SALLE DES FETES : montant de l'acompte de réservation : 100.00 €

Angervillais : Week-end 360.00 €
Vin d'honneur 125.00 €

Extérieurs : Week-end 430.00 €
Vin d'honneur 155.00 €

Location verres vin d'honneur : 20.00 €

Location couverts : 1.10 €/ personnes

SALLE POLYVALENTE : montant de l'acompte de réservation : 250.00 €

Angervillais : Week-end 540.00 €

Extérieurs : Week-end 720.00 €

Forfait électricité : 50.00 €

Location couverts : 1.10 €/personnes

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE :

Il est décidé à l'unanimité d'appliquer les tarifs à compter du 1^{er} Avril comme suit :

CONCESSIONS PLEINE TERRE :

50 ans – 1 place 250.00 €

50 ans – 2 places 300.00 €

30 ans - 1 place 150.00 €

30 ans - 2 places 200.00 €

CONCESSIONS COLUMBARIUM :

30 ans 800.00 €

15 ans 500.00 €

Plaque 150.00 €

Taxe de dépôt d'urne 50.00 €

TRAVAUX 23^E TRANCHE ECLAIRAGE PUBLIC : Programme 2009

Il convient de confirmer par délibération le programme 2009 retenu pour les travaux d'éclairage public, travaux réalisés sur 2010

Il est donc proposé de retenir pour ce programme la rue des écoles,

La rue de la Mare aux Aulnes pour le déplacement d'un lampadaire, et le déplacement de l'éclairage de l'If sous réserve pour ces deux dernières opérations d'explication quant aux devis.

► ADOPTE A L'UNANIMITE

PROGRAMME DE TRAVAUX DE MISE EN SOUTERRAIN ET CABLE EP POUR 2011 :

Mme le Maire informe qu'il est nécessaire de délibérer sur le programme des travaux pour 2011. Plusieurs propositions sont présentées :

- **Rue de la Forge** : montant estimatif de la participation communale : 30 340 € H.T
- **Rue des Hellandes** : montant estimatif de la participation communale : 30 340.00 € H.T
- **Rue des Ecoles** : montant estimatif de la participation communale : 20 900.00 € H.T
- **Rue des Oyats et Impasse des Dunes** : montant estimatif de la participation communale : 32 700.00 € H.T

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de retenir en priorité les travaux : **Rue de la Forge** et **Rue des Ecoles**

AMORTISSEMENT 21 e TRANCHE EFFACEMENT DE RESEAUX :

Il est décidé à l'unanimité d'amortir sur 5 ans les travaux d'effacement de réseaux de la 21^e tranche à compter de 2011.

CREANCES IRRECOUVRABLES :

Décide d'admettre en non valeur des titres émis pour un seul débiteur et n'ayant pu être recouverts. Montant de la créance irrécouvrable : 505.55 €

AVANCEMENT DE GRADE D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF :

Il est décidé de nommer à la promotion interne au choix l'adjoint administratif 2^e classe au grade d'adjoint administratif 1^{ere} classe.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2ere CLASSE :

Suite au départ en retraite du Rédacteur Chef le 1^{er} Juin prochain ; il est décidé de transformer le poste actuel en poste d'Adjoint Administratif 2^e classe

RETROCESSION PARTIE COMMUNE LOTISSEMENT CLEVERTE :

Le lotissement , situé Rue de la Mare aux Aulnes, réalisé par la Société D.P.L.E a été réceptionné suivant procès verbal du 26 Octobre 2009. rien ne s'opposant plus à la rétrocession à la commune des parties communes du lotissement, il convient de délibérer dans ce sens.

► ADOPTE A L'UNANIMITE